QUALION FINANCE

Guide de l'investisseur

RISQUES

Le risque est inhérent aux instruments financiers et est synonyme d'incertitude, ce qui signifie qu'il existe une possibilité de performances inférieures ou supérieures à celles attendues, voire une perte totale ou partielle du capital investi, ou même, dans le pire des cas, de perdre une somme supérieure à l'investissement initial. Il existe une corrélation entre le risque et la performance: en général, plus la performance attendue est élevée, plus le risque pris est important.

Risque d'entreprise ou Risque intrinsèque
L'investisseur doit être conscient que tout investissement dans un titre émis par une entité peut comporter un risque de dépréciation de sa valeur en raison de la gestion de cette entité.

Risque économique
Les fluctuations de l'activité d'une économie de marché ont généralement un impact sur l'évolution des prix des instruments financiers. Les prix fluctuent en fonction des cycles de contraction ou de croissance économique. La durée et l'ampleur de ces cycles peuvent varier, tout comme leurs effets sur différents secteurs de l'économie. De plus, le cycle économique peut différer d'un pays à l'autre. Ne pas tenir compte de l'évolution de la situation économique ou mal l'analyser peut entraîner des pertes. Il est important de considérer l'impact du cycle économique sur les prix des instruments financiers.

Risque d'inflation
L'investisseur peut subir des pertes en raison d'une dévaluation ou d'une dépréciation de la devise dans laquelle il investit. Cela peut affecter à la fois la valeur réelle des actifs existants et le rendement réel attendu de ces actifs.

Risque pays
En cas de restrictions sur la libre circulation des devises ou des instruments financiers, il est possible qu'un débiteur étranger, même solvable, ne puisse pas payer les intérêts ou rembourser ses dettes à l'échéance. Cela se produit souvent en cas de sanctions économiques ou de contrôles des devises dans le pays d'origine. Un tel risque reflète une instabilité économique et/ou politique locale. Par conséquent, les paiements dus à l'investisseur peuvent faire défaut en raison d'un manque de devises ou de limitations de transfert à l'étranger. Ce scénario peut survenir lorsqu'une obligation est émise dans une devise étrangère qui peut temporairement ne pas être convertible en raison de mesures de contrôle des devises. À titre de précaution, l'investisseur peut consulter des études et des informations sur les risques pays publiées par des organisations spécialisées (OCDE, COFACE, etc.).

Risque de change
Les prix des devises fluctuent. Il existe donc un risque de change chaque fois qu'un investisseur détient des instruments financiers libellés en devises étrangères. Les éléments clés influençant les prix des devises incluent le taux d'inflation du pays concerné, le différentiel de taux d'intérêt par rapport à l'étranger, les perceptions des conditions économiques, les situations politiques locales et mondiales, ainsi que la sécurité des investissements. De plus, des événements psychologiques, tels que des crises de confiance envers les dirigeants politiques, peuvent affaiblir la devise d'un pays.

Risque de liquidité
En cas de liquidité insuffisante du marché, l'investisseur risque de ne pas pouvoir vendre ses instruments financiers. Il est important de distinguer l'illiquidité liée à l'offre et à la demande de celle liée aux caractéristiques propres de l'instrument financier ou aux pratiques du marché. L'illiquidité due à l'offre et à la demande se produit lorsque l'offre ou la demande d'un instrument financier à un certain prix est très faible ou inexistante. Dans de telles circonstances, les ordres d'achat et de vente peuvent ne pas être exécutés immédiatement, ou seulement partiellement, ou à des conditions défavorables. De plus, les coûts de transaction peuvent être plus élevés. L'illiquidité liée aux caractéristiques d'un instrument financier peut se produire, par exemple, en raison d'un processus long de transfert de propriété des actions nominatives, des caractéristiques spécifiques de l'instrument financier (fonds de capital-risque à capital fermé), ou des délais d'exécution en raison des pratiques locales. L'émetteur des titres ne peut garantir qu'un marché pourra être créé ou maintenu pour la négociation de ces titres, ni qu'il y aura un prix régulier ou une évaluation de leur valeur. Par conséquent, ces titres peuvent être illiquides, ce qui signifie que leurs détenteurs peuvent avoir des difficultés à les vendre et peuvent être obligés de les conserver jusqu'à l'échéance, s'il y en a une. De même, si un tiers est intéressé par l'achat de ces titres, le prix de la transaction dépendra de son offre et peut ne pas correspondre à la valeur de marché du produit, étant inférieur à la valeur nominale et/ou au prix d'achat payé par l'investisseur. Le risque de liquidité peut donc entraîner

une pénalisation du prix de vente lorsqu'une transaction rapide est nécessaire.

Risque comportemental
Des facteurs irrationnels peuvent influencer le mouvement global des prix, tels que des tendances, des opinions ou des rumeurs qui peuvent entraîner des baisses de prix importantes, même si la situation financière et les perspectives des entreprises ne se sont pas détériorées. Cela représente une aversion généralisée au risque de marché.

Risque de crédit
L'achat d'instruments financiers financés par le crédit présente certains avantages. Notamment, l'utilisation du crédit permet à l'investisseur d'acquérir de nouveaux actifs tout en conservant ses instruments financiers. Cependant, l'emprunteur risque de devoir fournir des garanties supplémentaires si la valeur des instruments financiers utilisés en garantie est ou devient insuffisante. S'il est incapable de le faire, la banque peut être contrainte de vendre les titres déposés à un moment défavorable. L'effet de levier peut être atteint par l'achat d'instruments financiers à crédit. Le concept de levier est défini dans le glossaire.

Risque de contrepartie
L'investisseur doit prêter attention à l'identité de la contrepartie qui a pris des engagements envers lui. Le défaut de la contrepartie peut entraîner la perte totale ou partielle des fonds investis. La notation de la contrepartie est un indicateur important pour évaluer ce risque.

Risque d'information
L'investisseur peut être amené à faire des choix d'investissement inappropriés en raison d'un manque d'information, d'informations incomplètes ou incorrectes. Il est conseillé de s'appuyer sur plusieurs sources d'information avant d'investir.

Risque de transmission
Lors de la passation d'un ordre, l'investisseur doit fournir certaines informations nécessaires à son exécution par la banque. Plus l'ordre donné est précis, plus le risque d'erreur est faible.

Risque de coût de transaction
Les frais et commissions de toutes les entités impliquées dans l'exécution d'un ordre seront à la charge de l'investisseur. L'investissement ne deviendra rentable qu'une fois tous ces coûts couverts.

Risques supplémentaires sur les marchés émergents
Dans le cas d'investissements sur les marchés émergents, les risques mentionnés précédemment sont amplifiés. Par exemple, les changements politiques ou économiques auront un impact plus important sur les prix des instruments financiers sur les marchés émergents que dans d'autres pays. De même, les marchés émergents réagissent généralement plus fortement et de manière plus durable en cas de catastrophes naturelles ou de guerres.

DESCRIPTION DES TYPES D'INVESTISSEMENT ET RISQUES SPECIFIQUES

1. DEPÔT A TERME

Un dépôt à terme consiste à déposer des fonds auprès d'une institution bancaire pour une durée déterminée. Le dépôt peut être à court, moyen ou long terme. Le déposant perçoit des intérêts fixes ou variables. En principe, le dépôt n'est restitué qu'à la fin du terme. Le retrait anticipé est soumis à l'accord de la banque et entraîne généralement des pénalités.

RISQUES
Les dépôts à terme sont principalement soumis aux risques d'inflation, de fluctuations des devises, des taux d'intérêt et de risque de contrepartie.

2. OBLIGATIONS

Les obligations sont des titres de créance négociables, soit nominatifs soit au porteur, émis par un État, une autorité publique ou une entreprise commerciale, destinés à ceux qui leur prêtent du capital. Leur valeur nominale à l'émission correspond à une fraction du montant total de l'emprunt. Il existe des obligations à taux fixe, à taux variable, et même à coupon zéro.

CARACTÉRISTIQUES DES OBLIGATIONS

- Coupons ou Intérêts : Le prêt est généralement rémunéré. Le montant des intérêts à recevoir et la fréquence des paiements sont déterminés au moment de la souscription.
- Remboursement : À des dates prédéterminées : Sauf disposition contraire ou en cas d'insolvabilité de l'émetteur, les prêts sont remboursés soit à l'échéance, soit par annuités. À des dates indéterminées : L'émetteur peut se réserver le droit de rembourser à une date qu'il déterminera ultérieurement à sa discrétion.
- Durée : Court terme (jusqu'à 3 ans), moyen terme (3 à 7 ans), ou long terme (plus de 7 ans).
- Rendement : Le rendement d'une obligation est le taux d'intérêt perçu, en tenant compte de sa valeur de marché au quotidien. Si l'obligation est achetée en cours de vie, le coupon n'est qu'une composante du rendement, et le prix d'achat de l'obligation doit être pris en compte. En effet, si le prix payé pour l'obligation est élevé, le rendement diminue, et inversement.
- Valeur d'émission : Une obligation peut être émise à la valeur nominale (100 % de la valeur nominale) ou à un prix inférieur ou supérieur à cette valeur.

Obligations Convertibles

Ce type d'obligation, généralement à taux fixe, peut être échangé à la demande contre des actions à un prix déterminé à l'émission ou déterminable à une certaine date ou sur une certaine période. Le souscripteur de l'obligation peut, s'il le souhaite, devenir actionnaire de la société emprunteuse. Si le droit de conversion n'est pas exercé, les modalités de remboursement et de paiement des coupons établies à l'émission restent inchangées. En raison de l'existence d'un droit de conversion, le coupon de ce type d'obligation est généralement inférieur à celui des obligations ordinaires. La valeur des obligations convertibles dépend principalement de la valeur des actions sous-jacentes. Ainsi, si le prix des actions baisse, la valeur de l'obligation convertible baisse également. Le risque de perte de valeur de l'obligation est donc plus élevé que pour les obligations non convertibles (mais généralement inférieur au risque de perte associé à un investissement direct dans les actions concernées).

Obligations Coco

Les "CoCos" ou "Obligations Convertibles Conditionnelles" sont des obligations ou, plus précisément, des produits financiers hybrides qui peuvent être échangés contre des actions sous certaines conditions. La survenance ou non de certains événements, détaillés dans le prospectus, peut influencer le rendement, les modalités de remboursement et la date d'échéance du produit. Les CoCos se caractérisent par deux éléments :

- Un mécanisme d'absorption des pertes qui se déclenche par une conversion forcée de la CoCo (conversion de l'obligation en action) à un niveau de conversion prédéterminé, ou par une perte complète de l'obligation de rembourser la valeur nominale sans échange contre des actions.
- Un mécanisme de déclenchement qui peut être automatique (par exemple, si l'indicateur de capitalisation de la banque tombe en dessous d'un niveau prédéfini) ou discrétionnaire (l'autorité de surveillance bancaire peut forcer la conversion si cela est jugé nécessaire).

  Étant donné la diversité des CoCos, il est recommandé d'analyser les documents d'émission (prospectus, note d'information, etc.) de chaque CoCo au cas par cas pour en déterminer les caractéristiques. Les CoCos ne sont conseillés qu'aux clients classés comme "professionnels".

RISQUES DES OBLIGATIONS

Risque d'insolvabilité : L'émetteur risque d'être temporairement ou définitivement insolvable, ce qui entraîne une incapacité à payer les intérêts ou à rembourser le prêt. La solvabilité d'un émetteur peut changer en raison de l'évolution de certains facteurs au cours de la vie du prêt : évolutions économiques générales, changements structurels propres à l'émetteur, stabilité financière de l'entreprise, évolutions du secteur de l'émetteur, évolutions politiques dans le pays de l'émetteur, etc. Ce risque varie selon que les obligations sont émises par une autorité publique ou une entité privée, cette dernière étant généralement plus sensible aux fluctuations économiques. Une détérioration de la solvabilité de l'émetteur a des répercussions défavorables sur le prix des obligations qu'il a émises.

Risque de taux d'intérêt : Si les taux d'intérêt augmentent, le prix d'une obligation à taux fixe diminue. La sensibilité des obligations aux variations des taux d'intérêt dépend notamment de la durée restante et du niveau d'intérêt nominal. Si l'obligation est détenue jusqu'à l'échéance, il n'y a généralement pas de perte liée au risque de taux d'intérêt. Cependant, si l'obligation est vendue, le détenteur subira une perte. Ce risque n'existe pas pour les obligations à taux variable car leur rémunération est liée aux variations des taux d'intérêt.

Risques de Remboursement Anticipé

Les termes et conditions de l'obligation peuvent permettre à l'émetteur de rembourser son prêt par anticipation. L'émetteur sera enclin à le faire s'il peut se refinancer à de meilleures conditions. Un remboursement anticipé peut affecter le rendement attendu pour l'investisseur, car le réinvestissement des fonds remboursés peut se faire dans des conditions moins favorables.

Risques de Change
Si l'investisseur souscrit une obligation dans une autre devise, il sera exposé au risque de change et aux fluctuations du taux de change de cette devise.

Risques Spécifiques de Certaines Obligations
Certains types d'obligations (obligations à coupon zéro, obligations en devises étrangères, obligations convertibles, obligations indexées, obligations subordonnées, etc.) impliquent des risques supplémentaires auxquels l'investisseur doit prêter une attention particulière. Par exemple, les détenteurs d'obligations subordonnées ne seront remboursés, en cas de défaut de l'émetteur, qu'après que tous les créanciers de rang supérieur ont été payés. Dans le cas des "CoCos", l'obligataire qui devient actionnaire peut finalement se retrouver dans une situation où il doit supporter les pertes de la banque émettrice. En cas de faillite de l'émetteur, leurs actions ne seront remboursées qu'en dernier lieu, après que toutes les autres dettes ont été réglées. L'investisseur encourt ainsi le risque de perdre le capital investi. Les investisseurs sont encouragés à examiner les risques décrits dans le prospectus d'émission et à ne pas acquérir de tels titres avant d'avoir bien compris tous les risques impliqués.

3. ACTIONS

Une action est un titre représentant une partie du capital de l'émetteur. Chaque détenteur d'une action est appelé "actionnaire". Un actionnaire a le droit de recevoir une partie des bénéfices de l'entreprise sous forme de dividende annuel, dont le montant est proportionnel à son niveau de participation. Un actionnaire ne reçoit des dividendes que si le niveau de revenus de l'entreprise le permet.
Une action est un titre émis au profit de l'actionnaire, établissant son droit de propriété dans une société. Selon le pays de l'émetteur, une action peut être nominative, au porteur ou dématérialisée. Elle représente une fraction du capital social d'une société de capitaux. Les actions peuvent être cotées sur un marché organisé ou non cotées.

CARACTÉRISTIQUES DES ACTIONS

- Rendement : La part des bénéfices allouée à chaque actionnaire est appelée "dividende."
- Gains ou Pertes en Capital : Lorsque l'action est cotée, son prix fluctue avec l'offre et la demande. Si l'action n'est pas cotée, sa valeur dépendra de l'estimation de la valeur des actifs de la société.
- Droits des Actionnaires : Droits financiers et de participation ; ces droits sont déterminés par la loi et les statuts de la société émettrice.
- Transfert d'Actions : Le mode de transfert d'une action dépend de sa forme. Le transfert peut être conditionné ou interdit par des dispositions légales, statutaires ou contractuelles.

RISQUES DES ACTIONS

Risque Commercial
L'acheteur d'actions est un fournisseur de capital. Il partage les gains tout en contribuant également aux pertes. En cas de faillite, il perd l'intégralité de sa contribution.

Risque de Marché
Un recul général du marché dû à des incertitudes sur les perspectives de croissance mondiale peut affecter de manière imprévisible le marché boursier dans son ensemble.

Risque de Paiement des Dividendes
Le dividende dépend des bénéfices réalisés par l'entreprise émettrice. Ainsi, en cas de faibles bénéfices ou de pertes, le dividende peut être réduit ou non versé du tout. Dans tous les cas, il n'existe aucun droit garanti au dividende. L'organe compétent de la société, généralement l'assemblée générale annuelle qui décide des comptes de l'année précédente, peut décider de distribuer ou non une partie ou la totalité des bénéfices réalisés.

4. DÉRIVÉS

Un produit dérivé est celui dont la valeur "dérive" d'un actif sous-jacent, qui peut être un instrument financier, une marchandise, un prix de marché, tel qu'un indice, un taux d'intérêt, ou un taux de change, ou un risque de crédit.
Ces contrats sont conclus entre deux parties, qui échangent les risques inhérents à une activité économique : des agents économiques qui ne souhaitent pas supporter ces risques les transfèrent à d'autres agents disposés à les prendre. Cette opération est généralement appelée "couverture." Inversement, prendre des risques est généralement appelé "spéculation."

Les produits dérivés permettent un levier plus important que d'autres produits : un petit investissement peut contrôler une grande position sur le marché, maximisant ainsi les gains potentiels, mais aussi les pertes possibles.

Il existe deux principales catégories de produits dérivés : les contrats optionnels (options, bons de souscription, et dérivés de crédit) et les contrats à terme (futurs, forwards, et swaps).

Investir dans des instruments dérivés peut engendrer un risque illimité. La banque exige généralement une couverture complète de ce risque tout au long de la période d'investissement, et l'investisseur peut ainsi avoir à répondre à des appels de marge de la part de la banque en fonction des mouvements du marché.

Options

Une option est un contrat qui accorde à l'acheteur le droit—mais pas l'obligation—sous paiement d'une prime, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un actif financier spécifié à un prix prédéterminé et à une date d'expiration (ou pendant une période déterminée). Le vendeur de l'option s'engage à vendre (pour une option d'achat) ou, le cas échéant, à acheter (pour une option de vente) l'actif selon les conditions convenues si l'option est exercée. Le vendeur de l'option fait face à un risque illimité s'il ne détient pas l'actif sous-jacent. La banque exigera généralement qu'il couvre pleinement ce risque, et l'investisseur peut ainsi avoir à répondre à des appels de marge en fonction des développements du marché.

Warrant

Un warrant est un instrument financier émis par une institution de crédit qui accorde à son détenteur le droit d'acheter ou de vendre un actif financier spécifié (appelé actif sous-jacent : action, indice, obligation, devise) à un prix défini (appelé prix d'exercice) à une date déterminée (appelée date d'expiration).
Il diffère d'une option à plusieurs égards :
L'émetteur d'un warrant est toujours une institution de crédit, tandis que tout investisseur peut acheter ou vendre une option.
Dans le cas d'une option, les parties peuvent acheter/vendre un contrat d'options standardisé sur un marché organisé ou, dans le cas d'une option de gré à gré, déterminer elles-mêmes les caractéristiques de leur contrat. Pour les warrant, c'est l'institution de crédit qui détermine unilatéralement ces caractéristiques.
Un investisseur ne peut vendre un warrant à un tiers que s'il l'a préalablement acheté. Dans le cas d'une option, la vente à découvert est généralement possible.

Futures

Un future est un contrat qui implique un engagement ferme de livrer (pour le vendeur du contrat) des instruments financiers, des devises, etc. (l'actif sous-jacent) ou de prendre livraison (pour l'acheteur du contrat) à une date spécifiée et pour un montant déterminé.
Ces contrats, qui portent une obligation d'acheter ou de vendre, diffèrent des contrats d'options, où l'acheteur acquiert simplement le droit d'exercer l'option accordée. Lorsque l'investisseur ne détient pas l'actif sous-jacent, il encourt un risque illimité. La banque exigera généralement qu'il couvre pleinement ce risque, et l'investisseur peut ainsi avoir à répondre à des appels de marge en fonction des mouvements du marché.

5. PRODUITS STRUCTURÉS

CARACTÉRISTIQUES

Un produit structuré est généralement une combinaison de deux instruments financiers, l'un étant un élément de capital (généralement une obligation ou un instrument du marché monétaire) et l'autre étant un élément de risque (un produit dérivé, souvent une option).

Les produits structurés possèdent donc les caractéristiques de risque et de rendement des différents instruments financiers qui les composent. La durée de l'investissement est déterminée par l'élément de capital.

Ils sont conçus sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques des investisseurs qui ne sont pas satisfaits des instruments financiers standard (placements monétaires, obligations, etc.).

Quatre catégories de produits structurés peuvent être distinguées :

- Produits de capital garanti, qui protègent partiellement ou totalement le capital investi. Cette protection est limitée au montant nominal du produit structuré et non au montant effectivement payé par l'investisseur lors de la souscription.
- Produits de rendement qui offrent un rendement élevé mais ne garantissent pas la protection du capital.
- Produits de participation qui permettent d'investir pleinement dans l'actif financier sous-jacent sans avoir à le posséder. Leur niveau de risque est déterminé par celui de l'actif sous-jacent.
- Produits à effet de levier qui consistent en une exposition supérieure à 100 % du capital.

Les investisseurs doivent garder les questions suivantes à l'esprit lors de l'analyse d'un produit structuré :
Quelle est l'horizon temporel ou l'échéance du produit ? Quel est le niveau de protection du capital ?
Quel est le niveau de levier potentiel ?
Quel est le risque associé aux produits dérivés utilisés ?

RISQUES

En général, le niveau de risque d'un produit structuré est mesuré par l'exposition de l'élément de capital. Le produit de capital garanti est le moins risqué, tandis que le produit à effet de levier est le plus risqué. Cependant, au sein de la même catégorie, les niveaux de risque peuvent varier considérablement.

Risques au Niveau du Capital

La solidité de la garantie dépend de la solidité de son émetteur ou, le cas échéant, du garant. Le capital est donc uniquement garanti si l'émetteur ou le garant peut honorer ses engagements à l'échéance. L'investisseur bénéficie de la protection uniquement s'il détient le produit jusqu'à l'échéance. Cette protection n'est pas assurée s'il vend le produit plus tôt, car son prix sur le marché secondaire peut être inférieur au montant nominal.

Risque de Liquidité

L'investisseur est généralement lié jusqu'à l'échéance prévue au moment de l'émission. S'il souhaite réaliser son investissement avant le terme normal, les conditions offertes peuvent être très défavorables. Il peut même y avoir une illiquidité complète du titre pendant toute sa durée de vie, ce qui signifie que l'investisseur ne peut pas trouver d'acheteur et doit conserver le produit jusqu'à son échéance, moment auquel il sera remboursé par l'émetteur.

Risque de Remboursement Anticipé

L'émetteur d'un produit structuré peut prévoir un droit de remboursement anticipé en sa faveur, qu'il peut exercer en cas de baisse du niveau des taux d'intérêt sur le marché. Un tel remboursement anticipé peut entraîner des modifications des rendements attendus initiaux sur la durée initialement prévue, car l'investisseur peut ne pas être en mesure de réinvestir les montants remboursés dans des conditions également favorables.

Risque de Non-Paiement des Coupons

Si l'élément de capital du produit structuré est constitué d'une obligation, il existe un risque, en cas de difficultés financières de l'émetteur, que les coupons qui peuvent être dus ne soient pas payés en totalité ou en partie aux dates d'échéance déterminées.

EXEMPLE D'UNE REVERSE CONVERTIBLE

Une reverse convertible est un produit structuré émis par une banque. L'élément de capital d'une reverse convertible consiste en un instrument de dette contre un établissement bancaire. L'élément de risque consiste en l'option pour la banque de décharger sa dette en payant soit le montant investi initial, soit un nombre prédéterminé d'actions.
Si, à l'échéance, le prix de ces actions est inférieur au montant nominal investi, la banque optera pour la livraison des actions. Le détenteur du convertible inverse subira alors une perte équivalente à la différence entre le montant investi moins la valeur des actions reçues. Cette perte peut être partiellement ou totalement compensée par le montant des coupons reçus. En échange de ce risque, la banque émettrice s'engage généralement à payer un taux d'intérêt élevé.

6. FONDS D'INVESTISSEMENT

Un fonds d'investissement est une société ou une co-propriété indivise qui collecte des fonds auprès d'un certain nombre d'investisseurs pour investir dans divers actifs selon le principe de diversification des risques et pour partager les résultats de la gestion de ces actifs avec ces investisseurs.

RISQUES GÉNÉRAUX

Risque de Gestion

Puisque le rendement d'un fonds d'investissement dépend, entre autres, des compétences de son gestionnaire et de la qualité de ses décisions, des erreurs dans la gestion du fonds peuvent entraîner des pertes ou des valeurs inférieures.

Risque de Baisse des Cours des Actions

La valeur des actions ou des titres des fonds d'investissement (appelée VNI ou valeur nette d'inventaire) est calculée régulièrement (quotidiennement, mensuellement, trimestriellement, etc.) et dépend de la valeur agrégée des titres, devises ou autres actifs composant les avoirs du fonds. La VNI est donc sujette à un risque de baisse qui reflète celui des actifs sous-jacents. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus la diversification des investissements est grande, plus les risques de pertes seront théoriquement faibles. À l'inverse, les risques sont plus élevés en présence d'investissements plus spécialisés et moins diversifiés. Les investisseurs doivent prêter attention aux risques spécifiques associés aux

instruments financiers et autres actifs dans lesquels le fonds est investi. Les investisseurs doivent s'informer sur les risques spécifiques de chaque fonds en consultant le prospectus d'émission et, le cas échéant, le DIC (Document d'Information Clé).

PRINCIPAUX TYPES DE FONDS

Fonds de Marché Monétaire

Les fonds de marché monétaire investissent dans des instruments de dette négociables à court terme (moins d'un an) émis par des États, des banques et des entreprises. Cela inclut les bons du Trésor, les certificats de dépôt et même les obligations émises par des entreprises multinationales. Le rendement de ce type de fonds est très proche du taux du marché monétaire, d'où le nom de fonds de marché monétaire. L'objectif d'un fonds de marché monétaire est de générer un revenu stable tout en accordant une grande importance à la protection du capital investi. Les fonds de marché monétaire sont les fonds les moins risqués. Cependant, il n'y a pas de garantie de capital. Le gestionnaire sélectionne des titres du marché monétaire pour lesquels les émetteurs présentent de fortes garanties et pour une durée de prêt ne dépassant pas un an afin de limiter les risques.

Fonds Obligataires

Les fonds obligataires investissent dans des obligations. Les emprunts obligataires peuvent être émis à taux fixe ou variable, pour des durées variables (plus d'un an). Les risques de ces fonds sont simplement les risques des titres sous-jacents. Ils offrent l'avantage de la diversification et de l'accessibilité à des marchés qui peuvent être étroits et difficiles d'accès pour les particuliers.

Fonds Actions

Les fonds d'actions investissent principalement dans des actions. Tout comme les fonds obligataires, les risques des fonds d'actions sont les risques des titres sous-jacents.

Fonds Mixtes / Fonds Profilés

La catégorie des fonds diversifiés comprend des fonds qui ne relèvent pas des trois catégories principales (marché monétaire, obligataire et actions) décrites ci-dessus. Les fonds diversifiés investissent dans des produits monétaires, des obligations ou des actions d'une ou plusieurs zones géographiques. Ils peuvent également investir dans des produits dérivés. Le gestionnaire choisit librement le marché dans lequel investir, conformément au prospectus du fonds. Les fonds profilés sont un type de fonds diversifié composé d'actifs déterminés en fonction du niveau de risque souhaité par l'investisseur. Ces fonds se voient généralement attribuer des étiquettes telles que "prudent", "équilibré" ou "dynamique" en fonction de leur niveau de risque.

AUTRES TYPES DE FONDS SPÉCIFIQUES

Fonds qui se distinguent par la nature des actifs dans lesquels ils investissent, leur stratégie d'investissement ou leur localisation.

Fonds Sectoriels

Les fonds sectoriels investissent exclusivement dans un secteur spécifique ou un groupe de secteurs. Historiquement, les fonds sectoriels se sont spécialisés dans l'immobilier, les matières premières, l'or et les métaux précieux. Aujourd'hui, il existe des fonds sectoriels dans tous les domaines (santé, environnement, etc.).

Fonds de Rendement Absolu

L'objectif d'un fonds de rendement absolu est d'offrir un rendement positif et stable dans le temps, dépassant le rendement d'actifs sans risque, plutôt que de surperformer un indice de référence.

Trackers

Les trackers (également appelés fonds indiciels ou ETF) sont des fonds indiciels qui s'efforcent de répliquer la performance des indices boursiers. Ayant la même composition que l'indice qu'ils répliquent, ils varient à la hausse ou à la baisse selon la même amplitude que l'indice, éventuellement multipliée par un coefficient dans le cas d'un tracker à effet de levier. Les trackers sont cotés en bourse. Ils permettent aux investisseurs, à travers un véhicule unique, d'investir dans un ensemble de valeurs représentant une zone géographique (indices domestiques ou internationaux) ou un secteur spécifique (comme les banques ou les compagnies pétrolières).

Risques Spécifiques des Trackers

Risque de Prix

Les prix des trackers sont soumis aux fluctuations imprévisibles des marchés qu'ils répliquent, entraînant des risques de perte proportionnels. Les hausses ou baisses des prix à court, moyen ou long terme alternent sans qu'il soit possible de déterminer la durée de ces cycles.

Risque de Non-Paiement de Dividende
Le dividende d'un tracker est principalement déterminé par les bénéfices réalisés par les entreprises composant l'indice dans lequel le tracker investit. Ainsi, en cas de faibles bénéfices ou de pertes, il est possible que le dividende soit réduit ou qu'aucun dividende ne soit distribué.

Risque d'Entreprise
L'investisseur doit être conscient qu'il existe un risque intrinsèque pour chaque valeur composant le tracker.

7. HEDGE FUNDS ou FONDS SPÉCULATIFS (FONDS ALTERNATIFS)

La gestion alternative fait référence à un ensemble très diversifié de méthodes ou de stratégies de gestion d'actifs spécialisées et techniques axées sur un marché de niche spécifique.

Les fonds spéculatifs sont la forme d'investissement alternatif la plus connue. Contrairement à ce que leur nom pourrait suggérer (hedge), ils ne sont pas nécessairement utilisés à des fins de « couverture » : ce sont en fait, en partie, des investissements à haut risque visant à générer des rendements supérieurs à la moyenne.

Un fonds spéculatif est une organisation d'investissement collectif qui utilise des dérivés à des fins d'investissement et peut s'engager dans la vente à découvert ou utiliser un effet de levier significatif par le biais de crédits. Contrairement aux fonds « traditionnels », les fonds spéculatifs atteignent généralement des performances déconnectées des tendances globales des marchés boursiers ou obligataires. Un fonds spéculatif est généralement moins transparent qu'un fonds d'investissement traditionnel, car les investisseurs ne sont pas toujours informés des stratégies suivies ou des changements de stratégie, ni des changements potentiels dans la direction. De plus, ils ne sont pas tenus de publier d'informations. Les investisseurs ne peuvent effectuer leurs investissements dans les fonds spéculatifs qu'à des dates spécifiées. Les fonds spéculatifs ont une liquidité limitée, de longues périodes de blocage et des conditions de sortie restrictives.
Le secteur des fonds spéculatifs est très technique et spécialisé, généralement pratiqué par des gestionnaires expérimentés dont la richesse personnelle est souvent partiellement investie dans le fonds. Les gestionnaires sont généralement rémunérés en fonction de la performance du fonds. En raison de la moindre diversification des portefeuilles (choix d'une seule stratégie) et de l'utilisation potentiellement significative des dérivés, les fonds spéculatifs échappent aux catégories de fonds traditionnellement régulées. Un fonds spéculatif se spécialise généralement dans une stratégie alternative spécifique. C'est pourquoi il existe autant de types de fonds spéculatifs qu'il y a de stratégies alternatives.

Fonds de Hedge Funds
Un fonds spéculatif est censé se spécialiser dans une stratégie et y adhérer de manière cohérente : il s'agit d'une question de transparence, et l'un des risques associés à l'investissement dans des fonds spéculatifs est précisément un changement non divulgué dans le style de gestion (« dérive de style ») si la stratégie initialement annoncée ne donne pas les résultats escomptés. La performance des fonds spéculatifs est souvent très variable. De plus, comme la volatilité est souvent élevée, un investisseur peut souhaiter choisir un fonds offrant des perspectives à long terme moins favorables mais avec une plus grande stabilité, permettant une réalisation plus rapide de ses actions. C'est pourquoi des fonds de fonds alternatifs ont été créés. Le capital levé est investi par le gestionnaire dans une gamme de fonds alternatifs, répartis sur une série de stratégies connues. Un véritable effort de recherche et d'ingénierie financière est nécessaire pour que le gestionnaire diversifie efficacement les portefeuilles. Cependant, ce type d'investissement nécessite également une expertise et un suivi, car il s'agit d'investir dans des fonds plutôt que directement dans des titres. Une caractéristique de la performance d'un fonds de fonds alternatifs, par rapport à la courbe de croissance du marché, est que le fonds de fonds ne capte jamais tous les gains pendant les périodes de croissance. En cas de déclin du marché, l'effet négatif sur le fonds de fonds alternatifs sera généralement moins sévère que celui subi par un fonds d'actions. Cependant, ces fonds n'offrent aucune garantie de capital.

Risques Spécifiques des Fonds Offshore
Le terme "fonds offshore" fait référence à des fonds domiciliés dans des juridictions dites offshore, telles que les Îles Vierges Britanniques, les Bahamas, les Bermudes, les Îles Caïmans, le Panama, Jersey ou les Antilles néerlandaises. Ces fonds sont très peu réglementés et présentent donc des risques accrus.

Manque de Transparence
Les clients doivent être conscients que les informations sur les investissements offshore ne sont pas facilement disponibles. De plus, les stratégies parfois complexes de ces fonds manquent souvent de transparence. Enfin, les changements de stratégie, qui peuvent entraîner une augmentation significative des risques, peuvent souvent être mal compris ou complètement sous-estimés par les investisseurs.

Effet de Levier
Dans ce domaine, les stratégies d'investissement peuvent conduire à des risques élevés. Par exemple, en utilisant l'effet de levier, un petit mouvement du marché peut entraîner des gains importants ou des pertes substantielles. Cela pourrait conduire à une perte totale de l'investissement initial.

Liquidité Potentiellement Limitée
Les investissements offshore ont des degrés de liquidité variables. La liquidité peut être très limitée. Les rachats ne sont généralement possibles que sur une base mensuelle, trimestrielle ou même annuelle. De plus, des problèmes ou des retards peuvent survenir dans l'exécution des ordres d'achat ou de vente d'actions de ces fonds.
Les investisseurs intéressés par des investissements alternatifs, en particulier les fonds offshore, doivent être conscients de ces risques. Il est conseillé d'étudier attentivement les prospectus avant de faire tout investissement.

8. PRIVATE EQUITY ou FONDS DE CAPITAL-INVESTISSEMENT (FONDS ALTERNATIFS)

Le capital-investissement englobe toutes les activités impliquant des investissements à long terme dans des entreprises non cotées à tous les stades de leur développement.
Différentes stratégies d'investissement se distinguent en fonction du stade de maturité de l'entreprise (création, croissance, transmission, etc.). Chacune de ces stratégies présente un certain profil de risque et nécessite un type d'expertise différent de la part du gestionnaire.
La nature des investissements implique un horizon d'investissement à long terme. En investissant dans le capital d'entreprises non cotées, le gestionnaire mettra en œuvre des stratégies de création de valeur sur plusieurs années. Par conséquent, une allocation à cette classe d'actifs doit être considérée comme une petite partie du portefeuille que l'investisseur n'aura pas besoin à court ou moyen terme.

En plus des investissements constituant une contribution en capital directe ou indirecte à des entreprises non cotées, la classe d'actifs plus large inclut également des stratégies liées à des instruments de dette qui ne sont pas négociés sur des marchés réglementés ou qui ne sont pas émises par des sociétés cotées (dits "dettes privées"), des actifs immobiliers non cotés (souvent appelés "Private Equity Real Estate"), et plus généralement toute opportunité d'investissement dans des instruments financiers dans le domaine de l'investissement non coté. Cette notion peut également s'appliquer à des positions initiales dans des sociétés cotées dans le but d'acquérir, à une date ultérieure, une participation significative permettant au gestionnaire du fonds de capital-investissement d'influencer les décisions de gestion.
En général, ce sont des véhicules fermés dont les actions ou parts ne sont pas liquides, et leur rachat est généralement soumis à l'approbation du gestionnaire, qui évalue l'opportunité à sa discrétion.

RISQUES
Cette section vise à attirer l'attention des investisseurs sur les principaux risques inhérents aux investissements en capital-investissement. Avant de faire un investissement en capital-investissement, il est important de comprendre les caractéristiques spécifiques et les risques de tels investissements tels que décrits dans la documentation fournie par l'émetteur.

Risque de Perte de Capital
Les investissements en capital-investissement ne sont pas garantis. L'investisseur peut perdre tout ou partie du capital investi, que ce soit en souscrivant à des fonds diversifiés ou en faisant un investissement direct ou indirect ou un co-investissement dans une entité cible unique. Dans ce dernier cas, le risque de perte de capital est accru.

Risque de Liquidité
La liquidité dépend de la capacité à vendre rapidement un actif. Les investissements en capital-investissement sont généralement réalisés dans des actifs non cotés qui sont généralement illiquides. En particulier, les actions des fonds de capital-investissement souscrites par un investisseur peuvent être soumises à une période de blocage. Elles ne peuvent donc pas être vendues pendant toute cette période. De plus, les actions de tels fonds ne sont généralement pas librement transférables, et il n'existe pas de marché secondaire. Il n'y a aucune attente qu'un tel marché se développe. Ainsi, il sera difficile pour un investisseur de vendre ses actions pendant la période d'investissement. Lorsqu'un investisseur parvient à trouver un acheteur pendant la période d'investissement, c'est généralement uniquement à un prix inférieur à la valeur nette d'inventaire du fonds de capital-investissement, qui peut varier en fonction des circonstances et peut être assez significatif. Par conséquent, investir dans le capital-investissement nécessite un engagement financier à long terme.

Risques de Valorisation
La valorisation des instruments financiers non cotés est basée sur la valeur actuelle de ces titres, qui est calculée en référence à des transactions récentes significatives. Une telle valorisation ne peut pas prédire le prix réel auquel les actifs seront ultérieurement vendus.

Risques Liés aux Investissements dans des Sociétés Non Cotées
Les investissements dans des sociétés non cotées sont généralement plus risqués que les investissements dans des sociétés cotées, car les sociétés non cotées peuvent être plus petites et plus vulnérables aux changements affectant les marchés et les technologies. Elles dépendent souvent des compétences et de l'engagement d'une petite équipe de direction. Lors de la liquidation de fonds de capital-investissement, ces investissements peuvent être distribués en nature, ce qui signifie que les investisseurs sont susceptibles de devenir des actionnaires minoritaires. Les participations dans des sociétés non cotées peuvent être difficiles à vendre.

Risque de Crédit
Le risque de crédit est le risque que l'émetteur d'obligations ou de titres de créance ne les rembourse pas à l'échéance, entraînant une diminution de leur valeur.

Risques de Financement Mezzanine
Un fonds de capital-investissement ou un autre véhicule peut investir dans des instruments de financement mezzanine qui seront subordonnés à la dette senior, les exposant à des risques de perte plus élevés que cette dernière en cas de difficultés de l'emprunteur/de l'émetteur. En général, les détenteurs de dettes mezzanine n'ont aucun droit de recevoir un paiement en cas de faillite ou de liquidation jusqu'à ce que les créanciers seniors soient entièrement payés. Les détenteurs d'actions privilégiées peuvent ne pas avoir le droit de paiements jusqu'à ce que tous les créanciers soient entièrement satisfaits. Si un émetteur de dette mezzanine ne parvient pas à générer suffisamment de flux de trésorerie pour faire face à la dette senior, le fonds pourrait subir une perte partielle ou totale du capital investi.

Risques de Taux d'Intérêt et de Change
Selon leur politique, les fonds de capital-investissement peuvent détenir des actifs libellés dans ou exposés à plusieurs devises différentes de leur devise de référence. Les fonds sont donc exposés aux fluctuations de ces devises par rapport à la devise de référence. Les montants appelés en attente d'investissement, les sommes reçues par le fonds en attente de distribution aux investisseurs, et généralement les avoirs en espèces sont également susceptibles d'être soumis à de tels risques, car ils peuvent être temporairement investis dans des fonds monétaires, des fonds obligataires ou des fonds à usage général, ou dans des instruments négociables à court terme.

Risque d'Engagement d'Investissement
Les investissements en capital-investissement sont souvent réalisés en s'engageant à libérer un montant fixe ab initio sur une période de plusieurs années à la demande de l'émetteur. L'investisseur accepte de répondre aux appels de capital, quelles que soient les performances actuelles ou anticipées de l'investissement.

N’hésitez pas à contacter votre représentant client chez Qualion Finance si vous avez des questions supplémentaires.